L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 73. NOUVELLE-ORLEANS. MERCREDI MATIN. 23 MARS 1881. 54me Année.

DUFOUR & LIBBY, Propriétaires-Editeurs.

NOUVELLE-ORLEANS. MERCREDI, 23 MARS 1881.

Entered at the Post office at New Orleans, La. as Second Class Matter.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR

Par le shérif, à la Bourse des Négociants et des Mécaniciens, rue Royale, une action de fonds, capital du New Orleans Stock Exchange.

Par Sparr & Escoffier, au No 36 rue de Chartres, fonds d'un magasin de cuirs et de tiges, installations, etc.

Weiss ! Weiss !—Voir l'annonce d'encan de D. E. Murphy.

L'avenir de la Nouvelle-Orléans.

Depuis la fin de la guerre, jamais les chances n'ont paru plus favorables qu'en ce moment pour tirer parti des avantages naturels que possède le port de la Nouvelle-Orléans. L'établissement définitif de communications directes par voie ferrée avec le centre du Texas, le prochain achèvement des lignes qui mettront notre ville en rapport avec le nord de cet Etat et bientôt aussi avec les Etats du Pacifique et avec le Mexique, l'amélioration progressive des moyens de transport avec le haut Mississippi et tous ses tributaires, les relations déjà établies avec l'isthme de Panama, relations qui prendront une rapide extension, le relèvement de l'agriculture dans notre propre Etat déjà si heureusement commencé, tout annonce qu'une nouvelle ère de progrès commercial et de prospérité va s'ouvrir pour notre ville, si longtemps accablée par un concours funeste de circonstances adverses.

Divers symptômes indiquent que les capitalistes du Nord et de l'Europe commencent à se préoccuper sérieusement des ressources qu'offrent notre port et notre Etat. L'impulsion est déjà donnée, il ne s'agit plus que d'aider au mouvement et d'encourager les dispositions des financiers qui sont prêts à nous aider dans le développement de nos industries et de nos ressources.

Un seul obstacle s'oppose encore au rétablissement de la confiance dans notre avenir commercial et maritime, c'est le conflit d'intérêt qui existe entre l'intérêt financier représenté par les créanciers de la ville et l'élément foncier. Il est de la plus haute importance pour tous de faire cesser le plus promptement possible une lutte qui a été si funeste au crédit particulier comme au crédit public et qui ne saurait continuer sans détriment pour la communauté.

Il ne s'agit plus de récriminer sur le passé, sur les origines plus ou moins légitimes des dettes, sur le plus ou moins de respect que méritent les intérêts jusqu'ici opposés. Ce qu'il faut, c'est envisager froidement et en hommes d'affaires la situation présente et en déduire la ligne de conduite la plus propre à tirer tout le monde d'embarras. En bien ! il nous paraît que l'intérêt de tous est qu'il s'opère le plus vite possible une réconciliation entre deux intérêts qui se détruiraient réciproquement en continuant à se faire la guerre. C'est à tort que les créanciers ont vu des ennemis de parti pris dans des contribuables qui ne faisaient qu'user du droit de légitime défense parce qu'ils résistaient à des obligations qui équivalaient pour eux à la confiscation.

Les propriétaires fonciers qui ont supporté tant de charges depuis quinze ans, qui ont été aussi bien que les travailleurs et les employés privés de travail pendant de longues années d'oppression et de misère, victimes d'un état de choses dû à un régime politique odieux et aux suites de la guerre, comprennent parfaitement la nécessité de faire un sacrifice pour arriver à un arrangement qui mettrait fin au chaos financier dans lequel se débat la ville. Il n'ont témoigné de leurs dispositions conciliantes et nous devons ajouter que ces dispositions sont partagées par la majorité des créanciers municipaux. Il n'est pas un homme de sens qui n'admette que cette ville est hors d'état de payer une dette de vingt millions de dollars avec des intérêts élevés, il n'est pas un homme d'affaires qui ne reconnaisse que la continuation de l'état de choses actuel ne soit désastreux pour tous les intérêts.

Avec un règlement de la dette de ville sur des bases fixes, équitables et possibles, par lesquelles le paiement d'un intérêt modéré et l'amortissement graduel du principal seraient entièrement assurés, les créanciers gagneraient parce qu'au lieu de valeurs contestées, incertaines et variant constamment, ils auraient des valeurs sûres, reconnues et négociables sans perte, et parce qu'enfin ils seraient délivrés du cauchemar de la banqueroute qui restera comme une menace perpétuelle tant qu'un arrangement définitif n'aura pas été conclu. D'un autre côté, la propriété foncière a tout à gagner à ce règlement, parce qu'une fois le montant de la dette arrêté et la limite de la taxe une fois fixée, la confiance se rétablira et la propriété redeviendra ce qu'elle n'aurait jamais dû cesser d'être, le meilleur des placements.

Avec l'incertitude qui existe quant aux charges que doit supporter la propriété, toutes les transactions sont empreintes d'un caractère aléatoire et le crédit foncier est presque nul puisque le gage n'a pas de valeur fixe.

La propriété retrouvant une valeur normale, facilement appréciable, le crédit foncier reprendra un rapide essor et fournira à notre commerce, à notre industrie, à notre navigation et même à notre agriculture, tous les capitaux nécessaires à leur développement.

Supposez l'arrangement conclu, l'antagonisme qui sépare depuis dix ou douze ans les deux éléments, finance et propriété foncière, disparaîtra comme par enchantement et au lieu de se faire la guerre, ces deux éléments formeront une alliance pour travailler utilement à réaliser les destinées si brillantes que doit assurer à la Nouvelle-Orléans sa situation géographique avec l'aide des circonstances nouvelles que nous avons énumérées.

Ce serait un véritable jubilé pour la Nouvelle-Orléans qu'un compromis qui amènerait une réconciliation et une alliances. Comment donc se fait-il qu'on ne puisse pas y arriver ? Le syndicat pour la liquidation des dettes municipales a fait de louables efforts pour amener une transaction ; il a présenté des propositions très acceptables aux créanciers, mais la résistance de quelques-uns d'entre eux a fait tout échouer. Eh bien ! nous le disons à ces ordanciers : leur résistance n'est pas seulement un acte d'égoïsme étroit, elle est une faute grave au point de vue de leurs intérêts. Qu'ils ne s'imaginent pas que les contribuables se laisseront de la lutte ! Il est une chose à laquelle on ne se résigne jamais, c'est la confiscation.

Si la guerre continue, elle se terminera inévitablement comme elle s'est terminée à Memphis et à Mobile, par la banqueroute. La législature, lorsqu'elle se réunira, ne pourra manquer de venir en aide à une grande ville entravée dans son essor par une situation financière inextricable, et elle saura trouver le moyen de franchir la difficulté, dût-elle abolir la charte et supprimer de la carte le nom de la Nouvelle-Orléans. Nous ne désirons pas qu'on en vienne à cette extrémité, mais nous engageons le syndicat et tous les citoyens qui ont souci de l'avenir de cette grande cité, à redoubler leurs efforts pour amener, pendant qu'il en est temps encore, un règlement équitable. Dans un an il serait peut-être trop tard.

Si un compromis est conclu, si la réconciliation s'opère, alors les éléments représentant la finance et la propriété foncière pourront s'unir dans un effort commun pour assurer à la Nlle-Orléans une administration honnête et intelligente qui travaillera à préparer la ville à ses nouvelles destinées commerciales. Tant que les intérêts demeureront divisés, la ville restera la proie de politiciens qui n'auront d'autre souci que de pêcher en eau trouble et de s'approprier la plus forte part des maigres ressources du budget. N'est-il pas possible à nos financiers de s'entendre et d'arriver à se rendre maîtres de la situation pour effectuer un règlement qui sera, les intérêts bien compris, aussi bien que le patriotisme. Espérons que notre appel sera entendu.

Nous remarquons M. H. S. Morse, surintendant du chemin de fer du Pacifique pour sa courtoisie en nous l'*Abeille*.

La nouvelle bourse au coton.—Nous apprenons que la prime de $1000 offerte au meilleur plan pour la nouvelle bourse au coton a été accordée à M. H. Wolters, de Louisville. Son plan sera soumis à l'inspection du public dans les différents journaux d'ici et nous pensons qu'il y aura foule ce soir pour l'applaudir. Jeudi il jouera dans le *Gladiateur* et samedi dans *Othello*. La vente des billets pour la seconde semaine est déjà commencée.

THEATRE DE L'OPÉRA.—Demain jeudi, la troupe dramatique doit donner pour le bénéfice de Mme Clarence, artiste de talent aimée du public, la première représentation à la Nouvelle-Orléans du *Fils de Cardille*, par Albert Delpit. Pour une semblable occasion, toutes les places devraient être retenues à l'avance.

GRAND OPERA HOUSE.— Il y avait hier soir moins de monde que nous l'aurions supposé pour assister aux débuts de la troupe de comédie de M. John Stetson. La comédie intitulée "The Gay Deceiver" est assez spirituelle et abonde en quiproquos qui ont excité l'hilarité du public. Nous ne parlerons pas après une première audition de la manière dont les différents artistes ont interprété leurs rôles, mais nous nous contenterons de dire que le public a paru assez satisfait.

Ce soir on donnera Ingomar avec M. Salvini dans le rôle principal.

ACADEMIE DE MUSIQUE.—Beaucoup de monde aux représentations de Baker et Farrell. Le premier possède une voix des plus agréables, et sait la conduire avec beaucoup d'art ; le second personnifie admirablement une fille allemande et remplit son rôle d'une manière très comique. Il y aura foule sans doute à la matinée d'aujourd'hui.

THEATRE ST-CHARLES. — Seeman, le professeur suédois, continue à émerveiller le public du vieux Drury. Prestidigitateur habile, il confond toutes les imaginations par la scène de la suspension de sa fille qui, toute dépourvue d'appui qu'elle paraît être, sait prendre toutes les positions. Elle reste ainsi suspendue pendant plus de vingt minutes. La fin des exercices est toujours couronnée par une distribution de cadeaux qui ont une valeur réelle et dont voici une liste des principaux :

Albert McCullough, du steamer Paris G. Brown, une élégante robe en soie grise grain.

Julius Vairin, coin des rues Prytania et Josephine, une montre en or pour dame.

James Flower, coin des rues Enterprise et Colisée, un service à thé en argent (6 pièces).

Mlle Louise Marks, 163 rue Annonciation, un service à thé en porcelaine (44 pièces).

Grande matinée Seeman aujourd'hui à midi.

10,000 paires de pantoufles pour dames à 50c la paire à l'Etoile B.

Remonte faisie.—Séraphin ôte son scalpel et en applique fortement sur la tête du grand Sioux ; celui-ci résiste très bien ; à bout de patience il se déchausse et du premier coup de soulier, donne à Séraphin il l'étend à ses pieds. Bruno a été arrêté. Il venait d'acheter ces souliers à l'**Etoile Rouge**, ce qui explique le triste sort de son adversaire.

La souscription Grant.

On sait que les adorateurs du dieu Mars ont essayé de diverses façons de pourvoir aux besoins du général Grant pour ses vieux jours ; il a été question à son intention de créer des places de *sénateur at large* pour les présidents en retraite ; puis de créer pour lui spécialement un titre de général de l'armée, comme l'est celui de Sherman ; puis de créer un fonds permanent fournissant une pension annuelle de $12,500 à plus ancien ex-président vivant ; puis de faire une souscription nationale par petites sommes fixes, une sorte de denier de St Pierre à base militaire ; enfin d'autres projets encore qui tous ont été successivement abandonnés. Un seul a été poursuivi jusqu'au bout et il vient d'aboutir au résultat désiré ; c'est celui de M. George Jones, qui s'était chargé de réunir un capital de $250,000 par souscriptions individuelles dites un cercle d'admirateurs intimes de Ulysse général.

M. James annonce, dans une circulaire adressée aux souscripteurs, que les $250,000 sont réunis ; que sur cette somme $216,000, vérifiés et déjà placés garantissent dès à présent $13,160 d'intérêts ; et que la reste de la somme, non encore versé parce que les souscripteurs sont absents, sera placé, aussitôt la rentrée, de manière à compléter un revenu annuel d'environ $15,000.

Les souscriptions se divisent ainsi : Deux de $25,000 chacune ; trois de $10,000 ; dix-huit de $5,000 ; trois de $2,500 ; deux de $2,000 ; quarante-huit de $1,000 ; une de $750 ; vingt-une de $500 ; vingt-sept de $250 ; cinq de $200, treize de cent ; une de $50, et diverses montant ensemble à 150.

Les noms des souscripteurs ne seront pas livrés à la publicité. L'intérêt du capital sera seul affecté à la dotation du général Grant. La signature restera à la disposition du comité.

Courrier des Etats-Unis.

Le combat de mauvais goût : ne pas se chasser à l'Etoile Rouge.

—On annonce la mort de M. Eugène Cortambert, le savant géographe, président honoraire de la Société de géographie et bibliothécaire en chef de la section géographique à la Bibliothèque nationale.

M. Cortambert était né en 1805, à Toulouse. On sait quelle part considérable il a prise à l'enseignement et au développement de la géographie en France ; tout le monde connaît aussi ses ouvrages à l'usage des lycées ; on lui doit en outre une édition refondue de la *Géographie universelle* de Malte-Brun et un *Dictionnaire des découvertes récentes*.

—La vingt-sixième convocation d'initiative a examiné la proposition Bonnet-Duverdier, Beauquier et Turigay, tendant à faire déclarer par la Chambre son incompétence pour modifier la loi électorale. Malgré un discours très étudié de M. Marcel Barthe, la commission s'est prononcée contre la prise en considération, et a nommé M. Frédault rapporteur.

Nouvelles télégraphiques.

Embellissement de Rome.

Rome, 18 mars.—Le projet de loi tendant à un prêt par le gouvernement de 50,000,000 de francs à la ville de Rome pour embellissements publics a été adopté à la chambre des députés par 194 voix contre 72. Il a été décidé de construire un Palais de justice, une Académie des sciences, une Ecole polytechnique, deux casernes, un hôpital militaire, un Champ de Mars, deux ponts sur le Tibre, un système de drainage, des halles centrales, et de continuer la via Nazionale. La démolition du quartier du Ghetto et la construction d'un nouveau Palais législatif, ainsi que l'augmentation de l'approvisionnement d'eau pour l'industrie, sont aussi acceptées en principe mais non définitivement décidées.

Littérature et beaux-arts.

Paris, 18 mars.—Deux nouveaux livres ont paru aujourd'hui : *Misère*, par Louise Michel, et la *Haute Pègre*, par un ancien naturaliste.

La période décennale pour l'envoi de tableaux au Salon expire dimanche. Aussi l'animation est-elle extrême dans tous les ateliers.

Le scrutin de liste.

Paris, 19 mars.—La *République française* dit que la question du scrutin de liste étant une question qui regarde la chambre seulement, celle-ci doit la résoudre dans la plénitude de sa souveraineté indépendante.

Association internationale.

Paris, 19 mars.—La *Révolution sociale* publie une circulaire convoquant une réunion à Londres pour le 14 juillet dans le but de reconstituer "l'Association internationale des ouvriers." Cette circulaire est signée par un Anglais, deux Russes, deux Belges, un Arménien, un Hollandais, deux Suisses, etc. Les noms des signataires allemands, autrichiens, français et espagnols sont supprimés par crainte des poursuites.

La grande vogue du jour : la chaussure de l'Etoile Rouge.

LOUISIANE.

Un nègre furieux et sanguinaire.—M. Jules Dufresne, arrivé hier, de St-Jean-Baptiste, nous communique les faits suivants : Lundi matin, Edouard Taylor, nègre, se promenait sur la levée, brandissant un bâton et criant de toute la force de ses poumons qu'il brûlerait toutes les maisons du voisinage et tuerait tous ceux qu'il rencontrerait sur son passage.

Près du magasin de M. Henry Horn, d'un coup de couteau il blessa le palefrenier d'un nègre qui passait. Arrivé en face de la propriété de M. Gorome Hymel située sur la rive droite du fleuve, à cinquante un milles de la ville, Taylor tirant un couteau de sa poche s'est élancé sur Barthélemy Hymel, âgé de huit ans, fils de M. Gorome Hymel, et lui plongea son arme dans le dos, puis a continué son chemin, à quelques arpents plus loin il a rencontré un autre enfant, Justilien Schexnaydre, âgé de dix ans. Croyant qu'il n'avait pas assez de son couteau il prend un rasoir pour arme supplémentaire et se précipite sur l'enfant qu'il blessa au ventre. Après ce second coup il continua sa marche, vociférant en proférant des menaces. Près du magasin de M. Sévérin Loup, un individu, dont on n'a pu nous dire le nom, s'étant armé d'un fusil et l'attendait.

Taylor n'en étant aperçu revient sur ses pas. Dans l'intervalle, MM. Jules Dufresne, Baptiste Nassan et Florant Hortense—ce dernier de couleur, ayant appris ce qui venait de se passer se sont mis à la poursuite de Taylor qu'ils ont rencontré en face de l'habitation de M. Jean Lacaze.

Pour le désarmer M. Dufresne lui a donné plusieurs coups de bâton sur les mains, puis tous les trois se sont jetés sur lui et l'ont renversé. Tandis que M. Dufresne le tenait à terre en attendant que MM. Nassan et Hortense lui liassent les mains, Taylor s'est relevé et d'un coups de dent a enlevé un morceau de l'oreille gauche de M. Dufresne.

Le juge Ernest B. Haydel, ayant été prévenu, est arrivé peu après avec son constable sur les lieux, et a fait conduire Taylor à la prison de la paroisse. Les docteurs Pandet et Tircuit, ayant été appelés près des blessés, leur ont donné tous les soins nécessaires. La blessure de jeune Hymel quoique douloureuse n'est pas grave, mais celle du jeune Schexnaydre est horrible à voir, les intestins sortant par l'ouverture faite par Taylor avec son rasoir.

RUE A ST-JACQUES.—Une rixe a eu lieu samedi dernier dans la paroisse St-Jacques entre Oscar Masson et un nommé George—tous deux de couleur ; des paroles il en sont venus aux voies de fait puis aux coups de pistolet. George a été dangereusement blessé à la poitrine. Masson s'est enfui. Armor Taylor, constable de la paroisse St-Jacques, croit que Masson s'est réfugié ici ; il espère l'arrêter sous peu.

Une nouvelle lettre de M. de Moltke.

LE COMBAT ÉTERNEL ENTRE DES PEUPLES.

On n'a pas oublié l'apologie de la guerre que renformait une lettre adressée au professeur Bluntschli par M. le feld-maréchal comte de Moltke. M. Goubareff, membre de l'association pour la réforme et la codification des lois internationales, ayant cru devoir protester contre cette apologie, a reçu à son tour du célèbre général prussien la lettre suivante :

Berlin, 10 février 1881.

Très estimé monsieur,

Vous avez eu la bonté de m'adresser un mémoire dans lequel vous développez vos idées sur les grandes questions qui sont présentement à l'ordre du jour, et vous me faites l'honneur de me demander mon appréciation.

Selon vous, la guerre est un crime ; selon moi, c'est le seul et juste moyen de consolider le bien-être, l'indépendance et l'honneur d'un pays.

Espérons qu'avec la civilisation qui a fait des progrès rapides dans notre siècle ce juste et unique moyen qui s'appelle la guerre n'appliquera de plus en plus rarement, mais il n'est permis à aucun Etat de s'en dédire entièrement. La vie humaine, celle de la nature inétière, est un combat éternel ; l'humanité des peuples ne peut être consolidée autrement.

Il est certain que chaque guerre, même la plus victorieuse, est un malheur pour le pays, qu'aucune indemnité territoriale ni pécuniaire ne peut compenser l'existence humaine et le deuil des familles ; mais s'il est impossible d'éviter dans ce monde un malheur que la nécessité nous envoie, il faut se soumettre à la volonté de Dieu et savoir subir ce que notre existence terrestre nous réserve. La guerre a son bon côté, c'est de mettre en évidence les grandes hommes de beaux caractères, qui, sans cela, resteraient entièrement inconnus.

Il est certes plus facile de jouir d'une paix déjà consolidée que de chercher les moyens de la faire.

Vous voulez remplacer la diplomatie par un congrès d'états des peuples pour pouvoir équilibrer les intérêts des nations, résoudre les différends qui les agitent, par ce moyen éviter la guerre ; j'ai bien plus de confiance dans la sagesse et le grandeur des gouvernements eux-mêmes que dans cet néologisme.

L'époque des guerres du cabinet appartient au passé. Dans notre siècle, il se trouvera difficilement un homme héroïque qui prendra sur lui la responsabilité de tirer l'épée sans nécessité. Il serait à désirer que tous les gouvernements fussent doués forts et énergiques pour savoir maintenir les passions qui agitent leurs peuples, et par là éviter la guerre.

Votre mémoire occupant spécialement la race germanique d'aimer la guerre, je vous prie de lire l'histoire de notre siècle ; vous y verrez que jamais l'Allemagne n'a déclaré la guerre.

L'Allemagne n'a atteint son but : l'unification. Il n'y a plus pour elle aucune nécessité de se lancer dans une nouvelle guerre d'avantage ; mais elle doit toujours être prête à la défense. Je désire avec vous que cette nécessité ne se fasse jamais sentir.

En ce qui concerne la conclusion de votre honorée lettre, je ne m'oppose pas à ce que vous la livriez à la publicité ainsi que ma réponse.

Votre tout dévoué,

Comte de MOLTKE.

Les mécaniciens se chaussent à la perfection à l'Etoile Rouge.

Nouvelles de l'Isthme.

On écrit de Colon-Aspinwall à la date du 8 mars :

L'aviso de guerre français le *Château-Renaud* vient d'arriver et sa présence a encore ajouté à l'activité croissante de notre rade. Elle n'est pas reconnaissable depuis l'ouverture des travaux de Panama la petite ville, autrefois si morne, de Colon. Aujourd'hui, elle prend les allures d'une petite métropole. Dans son port, c'est une allée et une venue continuelle de steamers français, anglais, américains, allemands, etc. Dans ses rues, qui commencent à prendre tournure, c'est un va-et-vient incessant de nouveaux venus de toutes nationalités attirés par les travaux du canal. Tous trouvent facilement de l'emploi ; par exemple, il leur est plus difficile de trouver à se loger. Quand nous sommes arrivés à Colon, il y a quelques semaines, il n'y avait qu'un seul hôtel tenu par un Américain ; aujourd'hui, il y a trois restaurants français et un excellent hôtel tenu à la française, avec cuisinier français venant de New-York, etc. ; c'est l'Hôtel International. Cependant l'affluence est si grande que tout cela deviendra vite insuffisant. Nous attendons très prochainement à Colon plusieurs navires venant des Etats-Unis avec des maisons toutes faites, et plusieurs autres venant de France avec du matériel pour les travaux et la fabrication.

Je me propose de vous dire qu'il y a un grand mouvement de premier établissement dans les lignes du tracé du canal. Chacun est à son poste dans les diverses sections et on travaille hardiment à défricher et à s'installer. Contrairement à ce qu'on a dit, le pays est sain sur tout le parcours, et, ici, à Colon, tous les dérangers se portent à merveille. Il suffit pour cela d'observer quelques règles hygiéniques des plus simples.

La compagnie du Canal a créé une section spéciale à Colon, et celle-ci s'est mise immédiatement à l'œuvre. Elle est sous la direction de M. J. B. Romanetti, ancien capitaine de vaisseau, qui pendant la guerre a commandé le *Louisiane* et *Maria*, qui ont traversé le canal de Suez. M. Dubos, ancigne de vaisseau, est chargé de l'hydrographie de la rade de Colon, avec M. Rothe, Danois, et cinq marins et mécaniciens sous ses ordres pour ce service. Les prochains arrivages attendus vont imprimer une nouvelle activité à notre monde naissant.—M.

Un député radical compromis.

—Les "Tablettes d'un spectateur" annoncent la prochaine publication d'un ensemble de très curieux documents formant le dossier, très compromettant, d'un député radical, incidemment mêlé à la Commune, et qui aspire depuis longtemps à devenir ministre.

"Ce dossier était du nombre de ceux qui ont été trouvés dans les cartons du cabinet de l'empereur, aux Tuileries, en 1870, et qui ont été anonymement remis par la entre chaque ministère, suivant la nature des affaires qu'ils contenaient.

"Depuis cette époque, quelques uns de ces cartons avaient été remis dans une mansarde du ministère de la place Beauveau, lorsqu'il y a une quinzaine de jours ordre fut donné de faire un inventaire-catalogue de chaque carton.

"Ce fut dans l'un d'eux qu'on découvrit le dossier de ce député.

"Dans ce dossier se trouvent une quarantaine de lettres adressées à l'empereur ou à M. Mocquard, par ce député, lettres des plus flattueuses pour le souverain, dont on sollicitait la bienveillance et la générosité ; on y trouve des pièces servies ; vingt huit reçus, tous des 25 louis, constatant la réception de diverses sommes variant de 300 à 500 francs, données par l'empereur à titre de secours.

"Enfin plusieurs lettres prouvant d'une manière indiscutable que ce monsieur, qui s'attendait peut-être à devenir un jour député, espionnait ses amis politiques, se rendait compte à l'empereur de ce qu'il avait vu et entendu dans le milieu où il vivait. Cette révélation qui vient d'être faite est une arme puissante contre ce député, qui, désormais à la merci du gouvernement et qui aura de la peine à se disculper des charges qui pèsent sur lui.

Le nom du député, S. V. P. ?

—L'ordre du jour de défiance contre le gouvernement, présenté par M. Clémenceau, à la suite de son interpellation du 5 mars, a été rejeté par 298 voix contre 152, sur 450 votants.

Ces 298 voix appartiennent au centre gauche, à la gauche, à l'Union républicaine et à un certain nombre de membres de l'extrême gauche.

La minorité de 152 voix comprend seulement 17 voix d'extrême gauche plus 135 de droite.

Les 17 députés d'extrême gauche qui ont voté contre le cabinet sont les suivants : MM. Clémenceau, Barodet, Ballue, Benjamin Raspail, Beauquier, Louis Blanc, Ménard Dorian, Georges Périn, Turigay, Talandier, Datas, Lockroy, Duportal, de Douville-Maillefeu, Bouchet, Bonnet-Duverdier, et Francomie.

Elections en France.—Voici les résultats complets de l'élection législative qui a eu lieu le 6 mars à Mirepoux (Orne) :

MM. Bansart des Bois, républicain, 6 757 (Elu.)
de Levis-Mirepoix, légitimiste, 5,197

Au premier tour de scrutin, le 20 février dernier les voix s'étaient ainsi réparties : M. Bansart des Bois, 4 885 ; M. Dugué de la Fauconnerie, 3,693, et M. de Levis-Mirepoix, 6,352.

Au premier tour de scrutin, il y avait 11,940 votants ; la majorité était donc de 11, 954.

Une élection au conseil général a eu lieu le 6 mars, dans le canton de Ziegvo (Corse.) En voici le résultat :

MM. Emmanuel Arène, rép., 535 (Elu.)
Abbatucci, dép. bonap., 511

—Une élection au conseil général a eu lieu hier dans le département de Lot-et-Garonne (canton de Monclar). M. Pons, sénateur républicain, a été élu par 1152 voix contre 1104 à M. Tourtarel, réactionnaire.

M. Pons avait été élu le 1er sont 1880 ; mais son élection avait été annulée par le conseil d'Etat pour erreur dans le recensement des suffrages.

Jardin Wenger.—Il faut absolument se rendre compte du nom que portera, en arrivant à Paris, un chien d'arrêt brun. Le propriétaire veut le réclamer en trouvant que le chien est à lui et en payant les frais d'annonce.

JULES MIMBOLT,
312 rue St-Philippe.

22 mars...2 f

Demande.

ON demande de suite deux jeunes garçons de 16 à 18 ans, comme apprentis, avec appointements et nourriture.

E. SIMBERT.

22 mars...3f

A vendre,

POUR cause de changement d'affaire, le mobilier et les installations d'un CAFE bien établi et faisant de bonnes affaires, situé rue Dauphine No 1251, vis-à-vis du marché aux légumes. Pour plus amples informations, s'adresser sur les lieux.

BONARD...2f

On demande

ON demande une personne donnant les meilleurs renseignements et désirant voyager pour vendre, faire le ménage et s'occuper d'un enfant de 5 ans.

S'adresser à la boîte de Poste 1915.

2mars—

Avis.

LES prix les plus élevés seront payés comptant pour des meubles d'occasion (second hand), de toute genre. S'adresser à

CASH.

18 fév...3mo Look Box. 2599 N. O., P. O.

A louer,

LA MAISON de résidence en briques à trois étages, située à l'angle Sud-ouest des rues Esplanade et Chartres. Possession donnée immédiatement. S'adresser au No 49 de la rue Pétrie, Faubourg Marigny, ou à

CORRAL & CIE.,
No 57 rue de la Douane.

23 mars—1f

Perdus ou Egarés,

LES 14e, 24e et 34me Lettres de Change l'une pour £2284 4|3 et l'autre pour £392 5|6, toutes deux tirées par H. E. Lawler, sur Reid & Company de Liverpool, datées respectivement 26 et 28 avril 1880, pour valeur reçue, et payables à 60 jours de vue, protestées. Deux séries de connaissements, "Bills of Lading," donnant du steam ship Rortiguia, l'une des séries datée le 23 avril 1880, pour :

1000 sacs farine, marqués "Quatre As."
500 barils do do "Double Ancre."
200 sacs do do "Double Ancre."
500 barils do do do
Les connaissements datés 24 avril 1880, pour :
301 barils farine marqués "Sarvetus XXX."
85 sacs do do "Double Ancre."

Lesquels connaissements furent donnés à la banque pour assurer le payement des lettres de change ci-dessus décrites.

Le public est notifié que les lettres de change et les connaissements ci-dessus décrits appartiennent à la Banque des Citoyens.

J. J. TARLETON.
23 mars...au 31 inc. Cessionn.

A louer

LA belle résidence de feuille bien connue, située rue Dauphine No 26, entre Bourbon et Dauphine.

S'adresser à

BEN. O'CONNELL,
No 192 rue Bourgogne
ou 34 N'lle Front.Bk.

23 mars—1f

Demande,

ON demande une femme ayant de bonnes recommendations pour faire la cuisine et le ménage dans une petite famille. S'adresser au No 201 rue Ste-Anne, entre St-Claude et Tréma, de neuf heures à midi.

23mars—3f

Chien trouvé,

Il est entré chez le soussigné, étant un chien d'arrêt brun. Le propriétaire peut le réclamer en pr